



L'association Anjou Soins Services



Née de la fusion de 3 associations en 2006

Adhérente UNA

Certifiée AFNOR depuis novembre 2012

Télégestion SAD mise en place en avril 2013

Télégestion SSIAD mise en place en mai 2015

280 salariés et 3 activités :

- Un SSIAD de 98 places réparti en 3 secteurs sur le territoire d'Angers et 1^{ère} couronne
- Un SAD « autorisé » qui couvre un tiers du Maine et Loire découpé en 7 secteurs
- Une activité Lien Social



Une orientation politique marquée



L'idée à l'origine de la création du SSIAD en 1991 : offrir un panel de services indispensable au MAD.

Mise en place de passerelles entre SAD et SSIAD :

- Projet Enjeux Santé
- Echanges RS-Idec pour les problèmes de santé peu maîtrisés : visites d'évaluation, conseils, matériel ...
- Soutien au AD dans missions délicates ou face à des situations difficiles

L'objectif : Développer une culture Aide & Soins



Notre Projet Spasad



Un groupe pilote crée début 2012
Puis 4 groupes de travail avec
comme thèmes de réflexion:

- Le fonctionnement Spasad
- Le projet individualisé
- Le dossier unique Aide et Soins
- Les limites de taches

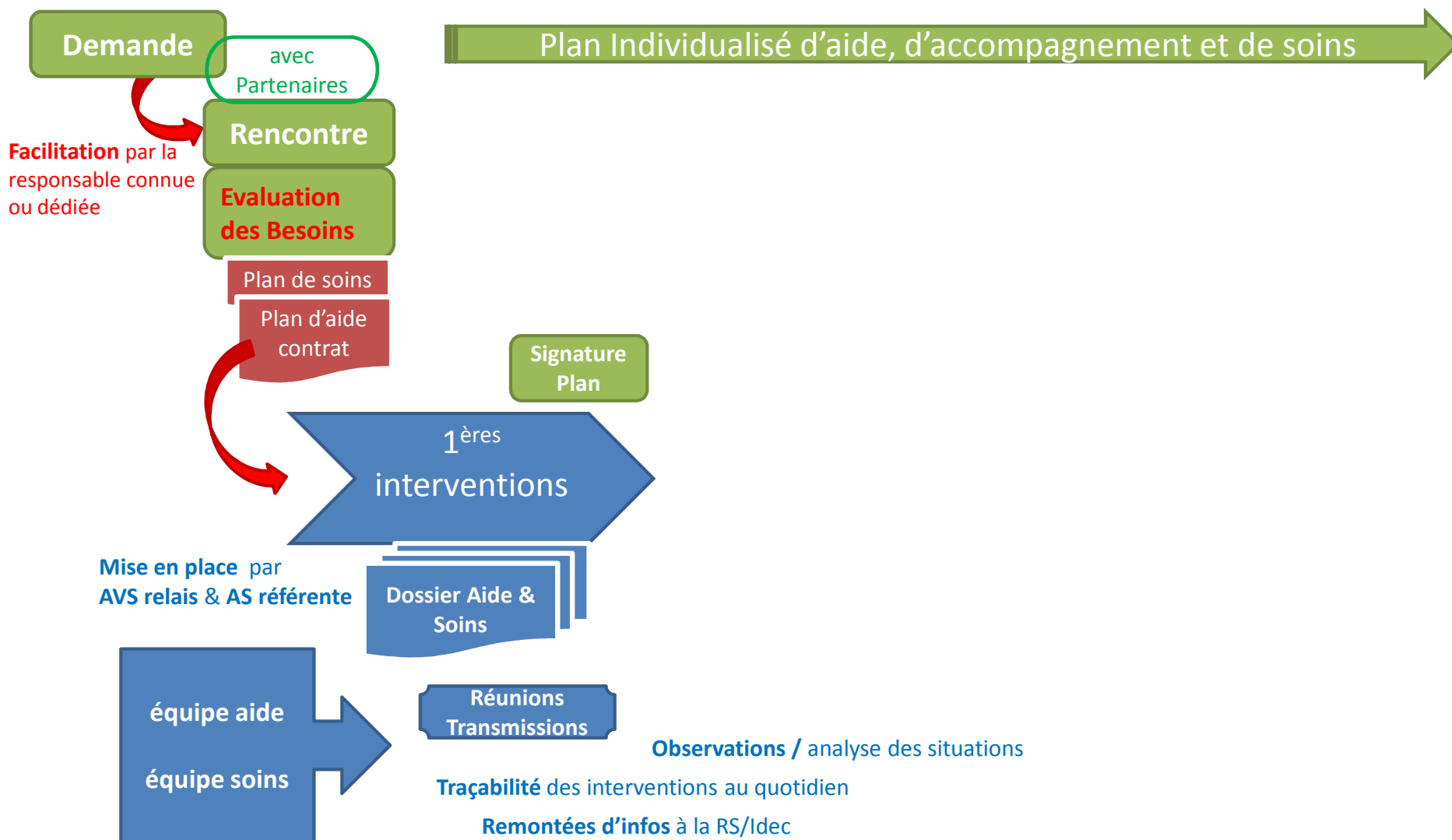


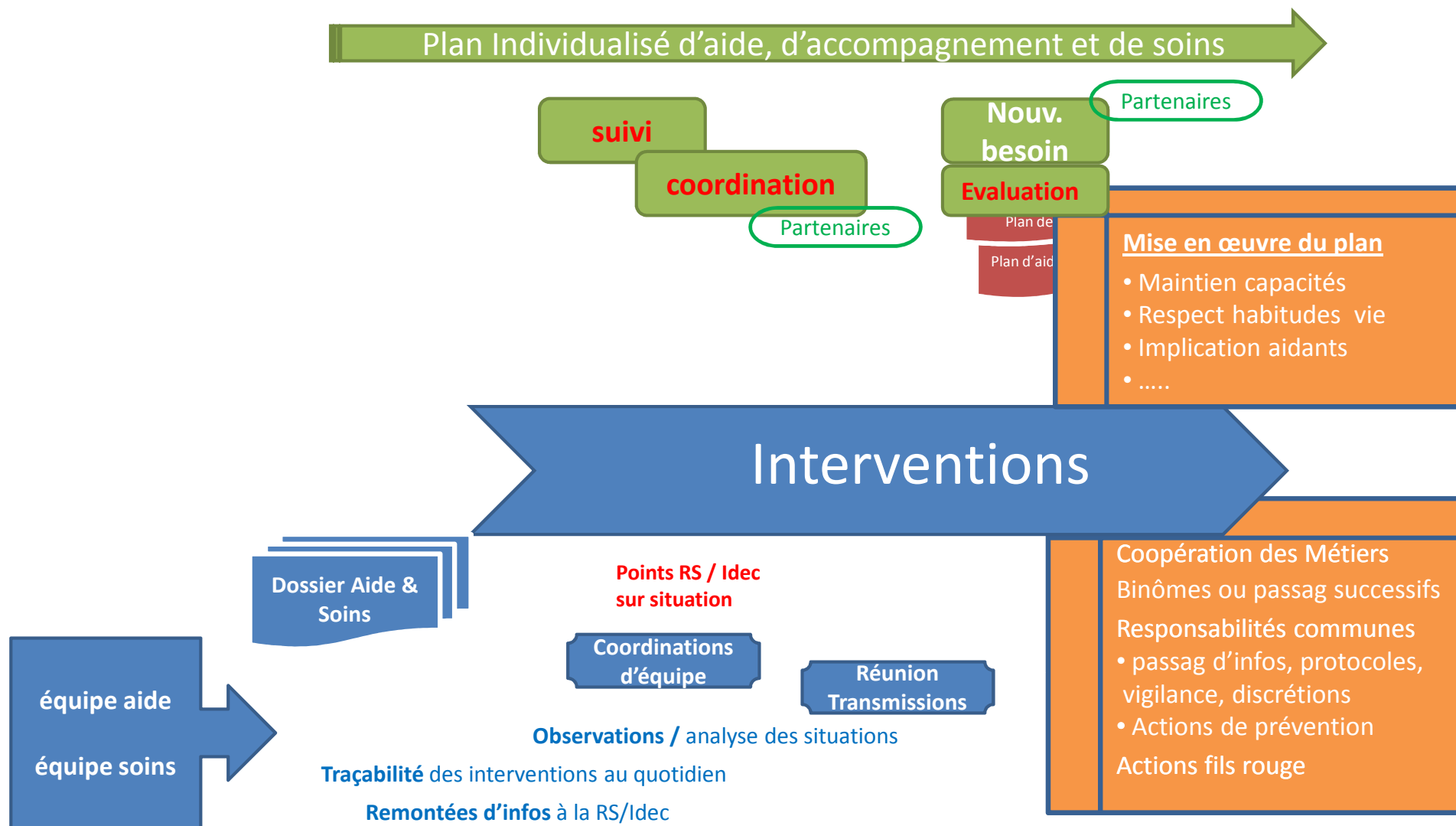
Notre Choix:

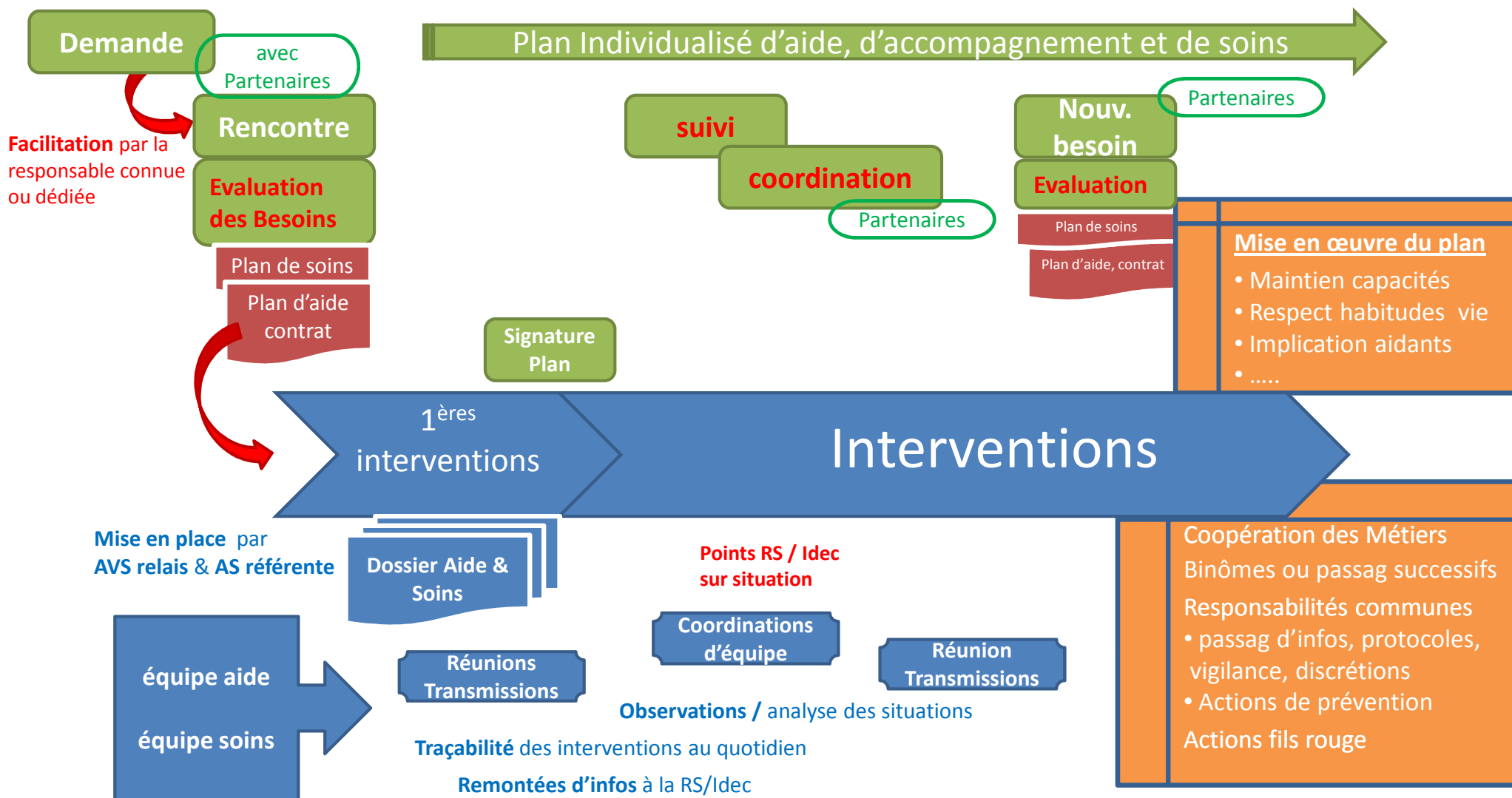
La formation comme préalable au déploiement du Spasad pour développer un esprit de co-responsabilité dans la prise en charge du bénéficiaire.



Au terme de la démarche Projet fin 2012, CG 49 et ARS sont invités à une présentation. Un dossier leur est remis avec la synthèse des travaux de groupes, les résultats de l'enquête réalisée au domicile de bénéficiaires pris en charge par les 2 services, une étude sur le fonctionnement d'autres Spasad et notre déroulé Spasad. Nous recevons l'arrêté conjoint en juillet 2013.









Notre Spasad c'est :

- une évaluation Aide et Soins partagée,**
- un projet individualisé qui met en avant les habitudes de vie et les capacités,**
- un dossier Aide & Soins à domicile,**
- une concertation régulière RS-Idec,**
- une présence de salariés-relais SAD aux réunions hebdo SSIAD.**



Les limites de notre Spasad sont :

- des territoires différents**
- des SI non communicants**
- les questions de financement**
- l'absence de places dédiées**